

Article 21 du Règlement

[Français]

RADIO-CANADA

LA DÉCISION PRÉSUMÉE DU PRÉSIDENT DE NE PAS OFFRIR UN BULLETIN D'INFORMATIONS TÉLÉVISÉES À LA POPULATION DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, c'est toute une région qui est déçue aujourd'hui en apprenant la décision du président de Radio-Canada, M. Pierre Juneau, de ne pas offrir à la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean un bulletin d'informations télévisées. Encore une fois, le président de Radio-Canada se retranche derrière une raison devenue trop facile, celle des restrictions budgétaires. De plus en plus, j'ai la conviction que le président de Radio-Canada prend la population du Saguenay en otage. Implanter un bulletin d'informations télévisées dans notre région alors que nous n'avons même pas les services intégraux n'apparaît pas comme étant un luxe.

Monsieur le Président, je me permets de transmettre ce message à M. Juneau: Vous n'aurez aucune gloire comme président de Radio-Canada si, au cours de votre mandat, vous ne réussissez qu'à maintenir les services en fonction de votre budget. Vous vous distinguerez par ce que vous aurez amené de plus là où le besoin le justifie. La voie vous est déjà toute tracée dans le rapport Caplan-Sauvageau pour notre région.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LES CÉRÉALICULTEURS—ON DEMANDE DES GAINS GARANTIS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, nous avons découvert, dans le budget le mois dernier, que le gouvernement n'avait rien prévu pour aider les producteurs céréaliers au cours de leur prochaine campagne agricole. Nous avons appris la semaine dernière que le cours du grain cette année serait 20 p. 100 plus bas que l'an dernier, c'est-à-dire bien inférieur, en dollars constants, au cours le plus faible des années 30. Des dizaines de milliers d'agriculteurs ne pourront plus financer leurs semences cette année. D'autres perdront leur exploitation.

Je demande instamment au gouvernement de garantir tout de suite aux agriculteurs au moins l'équivalent des gains qu'ils ont réalisés sur leurs récoltes l'an dernier.

Toujours dans ce budget, on ne trouve rien non plus pour les aider à résoudre la crise de la dette agricole qui acculera nombre d'agriculteurs à la faillite lorsque le moratoire sur les prêts agricoles sera levé. Je prie le gouvernement, avant de lever ce moratoire, d'établir un nouveau programme d'assistance pour ces agriculteurs aux abois qui risquent de perdre leurs terres.

L'AVORTEMENT

HOMMAGE À LA SASKATCHEWAN PRO-LIFE ASSOCIATION

M. Bill Gottselig (Moose Jaw): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai été très heureux de m'entretenir avec les représentants de la *Saskatchewan Pro-Life Association*, qui se sont rendus à Ottawa présenter un mémoire aux députés provenant de cette province. Ces personnes déplorent le fait que le gouvernement fédéral subventionne à raison de millions de dollars des organismes qui n'acceptent comme membres que des défenseurs de l'avortement.

Ainsi qu'on l'a maintes fois entendu à la Chambre ces derniers mois, les organismes qui soutiennent le droit à la vie ne semblent pas pouvoir bénéficier des subventions fédérales. La *Saskatchewan Pro-Life Association* représente les groupes pro-vie de cette province. Je signale avec plaisir que son programme de sensibilisation au développement du fœtus, ses informations sur la vraie nature de l'avortement et son programme *Teen Aid*, d'éducation sexuelle axée sur la prévention, sont couronnés de succès. En effet, le taux des avortements est à la baisse depuis plusieurs années en Saskatchewan, grâce à l'excellent travail des groupes pro-vie. Je les en félicite, monsieur le Président, et les exhorte à poursuivre dans cette voie.

* * *

● (1410)

LES MINORITÉS VISIBLES

L'INTERNEMENT DE CANADIENS D'ORIGINE JAPONAISE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, la question du dédommagement adéquat des Canadiens d'origine japonaise dépossédés et déplacés dans les années 40 n'est toujours pas réglée. Le ministre responsable du Multiculturalisme a consulté la *National Association of Japanese Canadians* et d'autres organismes au sujet d'une éventuelle réparation. Il a déclaré avoir l'intention de faire approuver par le Cabinet une proposition de dédommagement mais il n'a pas précisé si la mesure qu'il envisageait était fondée sur des négociations avec l'association nationale des Nippo-Canadiens.

Un dédommagement décent et acceptable aux yeux de la population canadienne devrait être négocié avec les représentants nationaux des collectivités japonaises du Canada. Il devrait prévoir l'indemnisation individuelle pour les propriétés et les revenus perdus. J'invite le ministre responsable du Multiculturalisme à s'assurer que le processus d'indemnisation tiendra compte de tels principes. Les Canadiens de nombreuses collectivités attendent impatiemment de voir comment le gouvernement corrigera cette situation qui entache depuis longtemps notre tradition à l'égard des droits de la personne.